

27 février 2013

Réponse du Conseil administratif à la motion du 13 octobre 2010 de M. Yves de Matteis, M^{mes} Ariane Arlotti, Marie-France Spielmann, Isabelle Brunier, Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung, Anne Carron-Cescato, MM. Pascal Holenweg, Jean-Charles Lathion, Salvatore Vitanza, Olivier Fiumelli, Alexandre Chevalier, Alexis Barbey et Gary Bennaim: «Une plaque commémorative pour Bartholomé Teci».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à soutenir la pose d'une plaque commémorative pour Bartholomé Teci, au lieu de son supplice, soit au bord du Rhône, à la hauteur de la Corraterie, sur proposition d'une association genevoise ou nationale de lutte contre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif, conjointement avec l'association Network Genève, posera une plaque épigraphique à la mémoire de Bartholomé Teci, au lieu de son supplice, à l'occasion du 447^e anniversaire de sa condamnation, le 10 juin 2013.

Le projet est financé par l'association Network, il sera mis en place et entretenu par le Service du génie civil.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Rémy Pagani